

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIETES DU SBF 120**

**ALERTE N° 23 CONCERNANT GETLINK**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*

✂

## GETLINK

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 28 AVRIL 2021**

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG
---

- **RESOLUTION 20 : Modification du plan d'actions gratuites**

### **Analyse**

La société propose de modifier un plan d'actions gratuites venant à échéance en 2020 eu égard à la crise sanitaire. Il ne semble pas souhaitable de façon générale de voir modifiés a posteriori les critères de rémunération venant conditionner des plans d'actions gratuites dans une perspective de long terme.

## Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2021 :  
2-3 paragraphe 2-3-3

*Le conseil (d'administration ou de surveillance), qui décide de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux, est responsable de la publicité et de la transparence de la politique de rémunération de ces derniers.*

*Il doit communiquer aux actionnaires, s'agissant des personnes exerçant la fonction de dirigeant mandataire social, la philosophie et le raisonnement qui ont présidé à l'établissement de cette politique de rémunération, notamment le lien existant entre rémunération, performance et objectifs de performance.*

## GOUVERNANCE

### 1. Composition du conseil de GETLINK

Le conseil d'administration GETLINK comportera, à l'issue de l'assemblée générale, 61,5% de membres libres d'intérêts en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse d'acceptation des résolutions correspondantes).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Jacques Gounon	Président Durée du mandat	Non libre d'intérêts	100%	M	67	FR	14	2022	-	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Carlo Bertazzo	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	55	IT	1	2022	1	1			
	Elisabetta De Bernardi Di Valserra	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	44	IT	3	2022	1	1			
	Stéphane Sauvage	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	54	FR	3	2022	0	1		M	M
	Jean-Pierre Trotignon		Libre d'intérêts	100%	M	70	FR	11	2022	0	1		M	M
	Philippe Vanderbec	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	51	FR	3	2022	0	1		M	M
	Tim Yeo	Durée de mandat	Non libre d'intérêts	92%	M	76	UK	14	2022	0	2	M		
	Corinne Bach		Libre d'intérêts	100%	F	47	FR	5	2022	0	1	M		
	Bertrand Badré		Libre d'intérêts	100%	M	52	FR	4	2022	0	1	M		
	Sharon Flood		Libre d'intérêts	100%	F	55	UK	1	2024	0	3			
	Patricia Hewitt		Libre d'intérêts	85%	F	72	UK	11	2022	0	1			
	Jean-Marc Janaillac		Libre d'intérêts	100%	M	67	FR	1	2024	0	3			
	Colette Lewiner		Libre d'intérêts	100%	F	75	FR	10	2023	0	5	P		
	Perrette Rey		Libre d'intérêts	100%	F	78	FR	8	2022	0	1	M	P	P
<input checked="" type="checkbox"/>	Yann Leriche	Directeur Général	Non libre d'intérêts	N/A	M	47	FR	Nouveau	2025	1	0			

## 2. Spécificités

- Les statuts de la société GETLINK comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Forme juridique de société européenne (SE).

✂

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET